



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2618
5 octobre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Contre Macron et les attaques patronales

Manifestons le 9 octobre!

IVG

**Clause de conscience,
un prétexte contre
le droit des femmes**

page 5

Retraites

**Régression
massive
annoncée**

page 7

Italie

**Di Maio, Salvini
et le revenu
de citoyenneté**

page 8

Manifestons le 9 octobre Contre Macron et les attaques patronales

De plus en plus impopulaire, Macron a déclaré, dans une interview au *Journal du Dimanche*, qu'il allait reprendre le chemin du contact et des embrassades. Ainsi, lors de son déplacement aux Antilles, à ceux qui l'interpellaient en Guadeloupe et en Martinique sur le chômage, le pouvoir d'achat, le délabrement des hôpitaux, aux habitants de l'île de Saint-Martin dévastée par le passage d'un cyclone l'année dernière, qui attendent toujours la reconstruction malgré toutes les promesses faites lors de sa précédente visite, Macron a répondu... par des poignées de main et quelques bonnes paroles !

Face à un jeune Antillais qui lui reprochait d'avoir déclaré, il y a quinze jours, qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver du travail, Macron a manifesté une nouvelle fois son mépris social de représentant du patronat : « *Il faut accepter une offre d'emploi, même si ce n'est pas exactement ce qu'on veut* », a-t-il répondu. Comme si les chômeurs avaient attendu le conseil de Macron ! Des millions de femmes et d'hommes au chômage enchaînent les petits boulots, les CDD, les missions d'intérim, sans parvenir pour autant à trouver un emploi stable.

Macron et ses ministres peuvent bien multiplier les opérations de communication sur une prétendue augmentation du pouvoir d'achat, les travailleurs savent très bien à quoi s'en tenir. Ils savent qu'ils ont de plus en plus de mal à finir le mois, que les prix du gaz, de l'électricité, des carburants et bien d'autres encore ont fortement augmenté, alors que les salaires stagnent, voire reculent, et que les pensions de retraite baissent. Une étude vient de chiffrer à 470 euros par an en moyenne la diminution de pouvoir d'achat que vont subir la majorité des retraités, du fait du gel des pensions et de l'augmentation de la CSG.

Depuis qu'il est au pouvoir, pour satisfaire l'avidité de la bourgeoisie dont il sert les intérêts, Macron mène une politique de combat contre les travailleurs et les classes populaires.

Pour permettre au patronat de licencier et de flexibiliser les horaires plus facilement, il s'est attaqué au Code du travail. Pour faire bénéficier une minorité de privilégiés de cadeaux qui se chiffrent en milliards, il sacrifie tous les services publics les plus utiles, l'éducation, le système de santé, les Ehpad, les

transports, le logement social...

Alors que son système économique est aujourd'hui en plein marasme, la bourgeoisie ne peut tirer son enrichissement que de l'aggravation de l'exploitation et de l'appauvrissement général de la société.

Le recul n'est pas seulement matériel, il affecte aussi toute la vie sociale. À l'occasion de leur congrès annuel, les pompiers ont dénoncé l'insuffisance de leurs moyens, comme tous les autres services publics, et le fait d'être de plus en plus confrontés à la violence lors de leurs interventions. La montée de la violence, de l'individualisme et du chacun-pour-soi témoigne de la décomposition de la société dominée par le capitalisme en crise.

Mettre fin à cette évolution ne peut se faire qu'en s'attaquant radicalement aux bases mêmes de ce système, régi par des lois économiques que personne ne contrôle. Il faut pour cela enlever à la bourgeoisie la direction de la société. La seule classe capable de le faire est celle des travailleurs, car elle est la seule à n'exploiter personne.

Pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions d'existence, il faudra que les travailleurs engagent des luttes collectives et déterminées. Il en va de leur survie, mais c'est aussi l'intérêt de toute la société. En menant leur combat jusqu'au bout, jusqu'au renversement du pouvoir de la bourgeoisie, les travailleurs sont les seuls à pouvoir débarrasser la société du capitalisme en faillite en lui substituant une organisation économique fondée sur la satisfaction des besoins de tous.

Les militants ouvriers et les travailleurs convaincus que l'avenir dépend de la capacité de la classe ouvrière à se battre doivent profiter de toutes les occasions pour se regrouper et se faire entendre. Plusieurs confédérations syndicales appellent, le 9 octobre, à une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations contre la politique antiouvrière du gouvernement. Il faut s'en saisir pour exprimer sa protestation et montrer qu'après la mobilisation des cheminots du printemps dernier, Macron et les patrons n'en ont pas fini avec les luttes des travailleurs.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Salaires : une augmentation en trompe-l'œil	3
Chômage : allocation peau de chagrin	3
	
Hausse du gaz le 1 ^{er} octobre	3
Macron aux Antilles	4
Agents territoriaux : des attaques inacceptables !	4
IVG : leur conscience contre le droit des femmes	5
PMA : l'Église appelle à la croisade	5

Violences contre les femmes	5
	
Mélenchon et l'accueil des migrants	6
Le PCF et les européennes	6
	
Frais bancaires abusifs et illégaux	6
	

Retraites : une régression massive annoncée	7
	
Pouvoir d'achat en baisse	7
Congrès des sapeurs-pompiers	7
Collomb prend le large	11
Lycée Paul-Éluard - Saint-Denis	11
	
Université Paris Tolbiac	11

Argentine : grève générale contre l'austérité	8
Balkans : la Macédoine, la Grèce et les ravages du nationalisme	9
Brésil : les femmes manifestent contre Bolsonaro	9
	
Europe : unis pour empêcher les sauvetages de migrants	16
Irak : femmes victimes de la montée de l'intégrisme	16
Climat : un nouveau rapport alarmant	16

DANS LES ENTREPRISES	
Scandale de l'amiante	12
L'État protège les industriels	12
General Electric - Belfort	13
Chauss'expo	13
	
PSA - Poissy	13
Solvay - Saint-Fons	13
Grève à Ryanair	14
SNCF RER Ligne C	14
RTCR - La Rochelle	14
RATP - Paris	14
Hôpital psychiatrique Cesame	15
CHU de Nantes	15

DANS LE MONDE	
Italie : quel "revenu de citoyenneté" ?	8

IL Y A 60 ANS	
Septembre 1958, du coup d'État d'Alger à la Cinquième République	10

Salaires : une augmentation en trompe-l'œil

Au 1^{er} octobre, les salariés du privé verront la complète disparition des cotisations chômage sur leur fiche de paie. Le gouvernement prétend ainsi donner un coup de pouce pour compenser la hausse de la CSG de 1,7 % effectuée en janvier 2018.

Pour un salarié au smic, le gain serait de 17 euros par mois, alors qu'un cadre gagnant 3500 euros verrait sa paie augmenter de 51 euros. Même si ces quelques euros ne représentent pas rien pour un salarié au smic, ils cachent une

attaque sournoise contre tous les travailleurs.

D'abord, la somme ne serait pas la même pour tous, d'autant que les fonctionnaires, les retraités ou les chômeurs, eux, ne verront rien venir, même s'ils ont aussi payé l'augmentation

de la CSG.

Bien sûr, la part dite patronale des cotisations chômage continuera d'être prélevée, mais elle n'augmentera pas. Autrement dit, la disparition de la part salariale ne sera pas compensée. Le patronat ne devra pas cotiser plus à l'Assurance chômage, alors qu'il est responsable des licenciements. Ce sont donc les chômeurs, les travailleurs, qui verront les conséquences avec la baisse des

ressources des caisses de l'Assurance chômage.

La même semaine, le Premier ministre, Édouard Philippe, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaut, ont d'ailleurs commencé une nouvelle campagne contre les chômeurs. Ils annoncent vouloir réaliser plus de trois milliards d'économies sur leur dos. Plusieurs pistes sont à l'étude, dont celle d'augmenter la dégressivité des droits des chômeurs, ou de leur imposer d'attendre

six mois, au lieu de quatre, pour prétendre à une allocation. Dans tous les cas, le gouvernement envisage une baisse des droits des chômeurs.

Alors, cette suppression d'une partie des cotisations sociales qui entraînera une baisse des droits des chômeurs n'a rien d'une vraie augmentation de salaire, qui nécessiterait de prendre sur les profits des patrons.

Aline Urbain

Chômage : allocations peau de chagrin ?

Le Premier ministre, Édouard Philippe, interrogé sur France 2 jeudi 27 septembre, a évoqué une éventuelle dégressivité des allocations chômage, tout en disant que c'est à la négociation qui s'ouvre entre syndicats et patrons de proposer des solutions.

Il suggérerait qu'une diminution progressive des allocations soit envisagée, par exemple pour les « salaires très élevés » ou les professions à « très forte employabilité ». Tous les syndicats, pas seulement celui des cadres, ont dénoncé cette annonce démagogique.

L'État veut baisser les dépenses de l'Unédic. Mais prétendre cibler « les plus riches » des chômeurs est un calcul à la fois dérisoire et grossier. Dérisoire parce que l'ensemble des allocations des mieux indemnisés

n'a représenté en 2017 que 2 % des allocations totales, et moins de la moitié de ce que le gouvernement voudrait voir économiser. Si on suit cette logique, il faudrait donc prendre le reste ailleurs : pourquoi pas sur d'autres chômeurs beaucoup plus mal lotis ? Et c'est grossier, parce que le procédé classique qui consiste à opposer les salariés les uns aux autres sous prétexte de justice sociale est cousu de fil blanc : diminuer les allocations de ceux qui gagnaient plusieurs fois



le smic n'enrichira pas les smicards sans emploi. Cela ne touchera pas les fortunes des gros actionnaires, les seuls vrais riches, et cela ne

diminuera pas le chômage. Faire les poches des chômeurs ne crée pas d'emploi, le préconiser n'est qu'une variation de plus pour les

désigner comme responsables de leur situation. Un thème décidément très cher au gouvernement.

Sylvie Maréchal

Hausse du gaz le 1^{er} octobre : ils nous gonflent

Le prix du gaz naturel vient d'augmenter de 3,3 % le 1^{er} octobre, pour les clients qui sont au tarif réglementé d'Engie (ex-Gaz de France), soit près de la moitié des utilisateurs. Mais l'augmentation peut être différente selon les divers fournisseurs et aussi selon l'utilisation (cuisine seule ou cuisine plus chauffage). De toute façon il y a augmentation.

Les tarifs varient maintenant chaque mois. Ils avaient un peu baissé en mars (-3%) et avril (-1,1%) mais tous les autres mois ils ont augmenté, dont +6,9% en janvier et +7,5% en juillet.

Pour quelle raison ? Bien sûr, un jour viendra où le

gaz finira par être épuisé. Mais on en est encore très loin. Pour le moment, sur l'ensemble de la planète, les réserves découvertes ne cessent d'augmenter. Il n'y a donc aucune raison directe pour que les prix augmentent. Mais ces prix

sont fixés, en Europe en tout cas, en les alignant sur ceux du pétrole. Une partie dépend du marché libre de gros. Au total, il s'agit d'une jungle où il est difficile d'y voir clair : chaque pays fournisseur négocie ses tarifs et les compagnies de transport et de distribution prélève leurs marges. Les prix résultent donc de spéculations diverses.

Et puis il y a l'État. Depuis quelques années, la part des taxes a considérablement augmenté. Il y a la

CTA, contribution tarifaire d'acheminement, et surtout la TICGN, taxe intérieure à la consommation sur le gaz naturel, autrement dit la taxe carbone, censée limiter le réchauffement climatique en frappant les énergies fossiles, dont le gaz. Et cette TICGN, qui pèse de plus en plus lourd, augmente tous les ans et il est prévu qu'elle augmente encore chaque année jusqu'en 2022.

Et, pour couronner le tout, la TVA à 5,5 %

s'applique encore sur les taxes, l'abonnement et la CTA. Tout le reste, coût du gaz et TICGN, supporte la TVA à 20%. Au total, la part des taxes sur les factures de gaz représente 23% en 2018 et ce sera davantage l'an prochain. Et les utilisateurs du gaz n'ont pas de moyens d'y échapper, à moins de limiter ou de renoncer à leur chauffage, ce que certains sont même contraints de faire, faute de revenus.

André Victor

AGENDA Les fêtes de Lutte ouvrière

Tours

Samedi 6 octobre à partir de 14 h 30
Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps
À 19 heures
Nathalie Arthaud

Besançon

Samedi 6 octobre à partir de 15 heures
Salle de la Malcombe, avenue François-Mitterrand

Grenoble

Samedi 13 octobre à partir de 15 heures
Salle des fêtes d'Échirolles

Lille

Samedi 13 octobre à partir de 15 heures
Espace Concorde, rue Carpeaux Villeneuve-d'Ascq
À 19 heures
Nathalie Arthaud

Orléans

Samedi 13 octobre à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubrais

Strasbourg

Dimanche 14 octobre à partir de 11 h 30
Centre socio-culturel de l'ARES, 10, rue d'Ankara

Antilles : Macron est allé se faire voir

Emmanuel Macron s'est rendu pour une visite de quatre jours en Martinique, Guadeloupe, puis à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, accompagné d'une petite troupe de cinq ministres.

Il est arrivé en Martinique le mercredi 26 au soir. Le lendemain matin, une manifestation appelée par plusieurs syndicats et associations contre sa politique a rassemblé plus de 300 personnes dans les rues de Fort-de-France. Nos camarades de l'organisation trotskyste Combat ouvrier avaient aussi appelé à ce défilé, qui fut très dynamique.

À Saint-Martin, île ravagée par le cyclone Irma il y a un an, bien des problèmes demeurent. Plusieurs écoles en particulier sont encore sinistrées et la population ne s'est pas privée de le faire savoir à Macron. Mais c'est sur les bailleurs sociaux, en particulier la Semsamar (Société d'économie mixte de Saint-Martin), qu'il rejette la responsabilité de la lenteur de la reconstruction, et il promet des sanctions. Lors de sa visite du quartier d'Orléans, un des plus pauvres de l'île, il a dû frapper à la porte d'habitants pour se sentir un peu entouré. Il a même posé avec deux jeunes dont l'un sortait de prison, voulant sans doute montrer sa proximité avec le peuple et la jeunesse.

Il est vrai que dans ce quartier il a dû en faire plus qu'ailleurs, puisque de

nombreuses familles n'ont toujours pas de toit pour s'abriter. Toujours à Saint-Martin, le président a clamé haut et fort son amour inconditionnel des pauvres. Amour qui se traduit par quelques bisous, leçons de morale et des injonctions à se prendre en main. Mais, pour les entreprises et particulièrement l'hôtellerie, il est question de défiscalisation accrue et d'une baisse supplémentaire des cotisations sociales.

Macron s'en est pris par ailleurs aux immigrés, nombreux à Saint-Martin, qui viennent dit-il profiter des lois sociales. Il a appelé à un renforcement des contrôles et des expulsions. Mais ce sont eux qui, surexploités, payés à bas prix, ont bâti hôtels, maisons et autres constructions. Ils effectuent aussi toutes sortes de petits boulots sous la vigilance de patrons voyous, du genre flibustiers des Caraïbes modernes.

Le séjour a été émaillé de quelques perles : à un jeune, Macron a répondu que les chômeurs devaient se prendre en charge et accepter n'importe quel emploi. Près de 55 % des jeunes et 25 % au moins de la population adulte sont au chômage en Guadeloupe.



Manifestation du 26 septembre à Fort-de-France.

Concernant la pollution par le chlordécone et son impact sur la santé des ouvriers agricoles et de la population, selon lui, « aujourd'hui aucune étude n'établit un lien de cause à effet ». La Martinique et la Guadeloupe détiennent pourtant le record mondial du taux de cancers de la prostate. Les travailleurs de la banane en Martinique ont interpellé Macron à ce sujet. Il reconnaît cependant que ce pesticide « n'est pas bon pour la santé » et que l'exposition des travailleurs agricoles pourrait être prise en compte comme maladie professionnelle. L'utilisation de ce produit serait dit-il le fruit d'un « aveuglement collectif ». Il n'est pire aveugle que celui qui

ne veut pas voir ! Interdit en 1990, le chlordécone a continué d'être utilisé aux Antilles jusqu'en 1993 sur dérogation de l'État, puis au moins jusqu'en 2007 par des planteurs, dans une totale impunité. 95 % des habitants seraient contaminés.

Restent les problèmes aigus qui pénalisent gravement la population : la pénurie d'eau liée à la vétusté du réseau, le délai de construction et le financement du nouveau CHU en Guadeloupe, l'ancien ayant brûlé il y a près d'un an. Sur tous ces problèmes, sur la réhabilitation du CHU de Martinique, sur la protection des communes du littoral contre les invasions d'algues sargasses, Macron s'est contenté de rappeler le niveau de

participation déjà annoncé de l'État. Il s'agit de montrer qu'il n'y a pas raisons de se plaindre, puisqu'on vous le dit.

Macron a confirmé la suppression de l'abattement fiscal de 30 % existant, qui concerne aujourd'hui tous les contribuables en Guadeloupe. Selon lui, cela n'affectera que 4 % de la population. Mais rien n'est moins sûr. Certains faibles revenus pourraient être soumis à impôt alors que jusque-là ils y échappaient. Là encore, Macron embrouille et jette de la poudre aux yeux.

Il n'y a eu rien de nouveau de la part d'un président qui a dû forcer le trait à outrance pour tenter de refaire une image ternie.

Pierre Jean-Christophe

Agents territoriaux : des attaques inacceptables

Avec la loi sur la fonction publique, le gouvernement veut obliger les travailleurs des collectivités locales à travailler 1 607 heures par an, soit en moyenne 35 heures par semaine sur 46 semaines, alors que ces agents auraient aujourd'hui un temps de travail légèrement inférieur, 1 562 heures d'après un énième rapport de la Cour des comptes

En effet toutes celles et tous ceux qui ramassent les ordures, nourrissent les enfants dans les cantines, entretiennent les rues et les espaces verts des communes, font vivre des bibliothèques, des centres culturels, des gymnases ou des stades et permettent aux mairies ou aux conseils généraux de remplir leur fonction, bénéficient parfois de récupérations de jours ou d'horaires pour compenser les soirées, nuits ou week-ends travaillés. C'est bien la moindre des choses mais, automatiquement, cela fait baisser leur moyenne d'heures travaillées.

Le gouvernement veut ainsi étendre une régression que bien des municipalités,

de droite comme de gauche, ont déjà imposée à leurs employés ces dernières années.

De plus, sous prétexte d'unifier nationalement les différents règlements qui accordent un jour ici pour se marier, un autre jour là pour le décès d'un proche, le gouvernement veut instaurer un barème national pour les agents territoriaux. On peut lui faire confiance pour que celui-ci soit à leur désavantage et supprime de

nombreux jours de repos. Et il en profite pour accuser ces employés d'être des privilégiés. Quel cynisme, venant du gouvernement qui, de la suppression de l'ISF aux baisses d'impôt pour les entreprises, est aux petits soins pour les classes riches, vraies privilégiées, elles !

Et il faut bien de la mauvaise foi pour prendre

prétexte des difficultés de fonctionnement des collectivités pour imposer du travail gratuit à des travailleurs dont la plus grande partie gagnent bien moins de 2 000 euros. Alors que ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, porte la responsabilité de ces difficultés en ayant drastiquement diminué, budget après budget, les dotations de l'État aux collectivités locales !

Avec ces mesures, le pouvoir espère 32 000 suppressions de postes, soit la moitié de celles que Macron a annoncées dans la fonction publique territoriale durant la campagne présidentielle. Voilà qui va, sans aucun doute, encore aggraver les problèmes de fonctionnement de bien des collectivités.

Il y a là une attaque contre une partie de la classe ouvrière de ce pays, dans la droite ligne de toute la politique gouvernementale.

Jacques Le Gall



En 2016, une manifestation d'agents territoriaux contre l'augmentation du temps de travail.

IVG : clause de conscience contre droit des femmes

Agnès Buzyn, la ministre de la Santé et Marlène Schiappa, la secrétaire d'État en charge de l'égalité femmes-hommes, ont dans un communiqué commun condamné les déclarations anti-IVG du président du Syndicat national des gynécologues.

Le docteur de Rochambeau avait en effet fait valoir la clause de conscience qui l'autorise à ne pas pratiquer d'avortement, en assimilant celui-ci à un homicide. Face à l'émotion provoquée par ces déclarations, Laurence Rossignol, ancienne ministre de la Famille et des droits de la femme de Hollande, a déposé une proposition de loi visant à supprimer la clause de conscience. Une pétition circule sur le même thème.

Marlène Schiappa et Agnès Buzyn ont immédiatement pris leurs distances avec ces initiatives, Schiappa déclarant que « *supprimer la clause de conscience serait choisir la facilité* » et Buzyn que « *cette clause existe pour l'instant* ». Elle demande simplement un état des lieux pour savoir

si des médecins plus nombreux s'en revendiquent pour refuser de pratiquer des IVG. D'ores et déjà elle affirme que, puisque le nombre d'avortements est stable, environ 210 000 par an, cela signifie qu'il n'y aurait pas de difficultés dans le pays pour avoir accès à un service hospitalier pratiquant des IVG.

Mais c'est oublier que, dans bien des régions, en pratique l'accès à un service hospitalier pratiquant des IVG est très difficile. Le dernier exemple est l'hôpital du Bailleul, dans la Sarthe, qui ne pratique plus d'IVG depuis janvier, car il ne restait plus qu'un médecin acceptant de les pratiquer. Pour les femmes de cette région, il faut donc se déplacer à Angers ou au Mans, ce qui complique évidemment



les choses. Et c'est sans parler de la baisse régulière du nombre de gynécologues-obstétriciens, qui rend l'accès à l'IVG encore plus difficile. On est donc loin de la vision béate de la ministre.

De fait, le droit à l'IVG ne cesse d'être remis en cause par tous les réactionnaires,

dans le corps médical et dans le reste de la société. Il est d'ailleurs bien significatif que, dans leur lutte pour le maintien de la clause de conscience, ces médecins aient immédiatement reçu le soutien de l'archevêque de Paris, qui a parlé d'une forme de dictature en cas de

suppression de cette clause.

Depuis toujours, au nom de leurs préjugés religieux, les culs-bénits prétendent interdire aux femmes le droit de disposer de leurs corps. Mais qu'est-ce, sinon une insupportable dictature ?

Cédric Duval

PMA : l'Église appelle à la croisade

Alors qu'un projet de loi étendant le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes est annoncé pour le début de l'an prochain, l'archevêque de Paris, dans Le Journal du Dimanche du 3 septembre, a appelé à une mobilisation en prélude à une campagne de La Manif pour tous.

Que l'Église soit opposée à la PMA, ce n'est pas une découverte car, selon son dogme, « *la dignité de la procréation doit avoir lieu dans le mariage et dans l'acte conjugal* », selon les termes du journal *La Croix*. Mais,

malgré l'Église, la PMA est entrée dans les mœurs. Amandine, qui fut le premier bébé conçu en France grâce à une fécondation en laboratoire, a fêté ses 36 ans et, cette année, environ 26 000 enfants nés en France

auront été conçus par PMA.

Depuis 2004, la loi a entériné cette évolution mais en réservant, encore aujourd'hui, la PMA aux couples hétérosexuels dont l'infertilité est médicalement constatée. Cela exclut les femmes seules ou vivant avec une autre femme, du moins celles d'entre elles qui n'ont pas les moyens de payer 5 000 à 10 000 euros à une clinique en Espagne par exemple. Cette discrimination devrait disparaître au début de l'année prochaine,

sauf si le gouvernement renonce à son projet, comme Hollande le fit en 2013 après la mobilisation de l'Église et de l'extrême droite.

« *Est-il pensable que l'on puisse considérer qu'un enfant n'a pas besoin de père ?* », s'exclame l'archevêque, pointant aussi les femmes qui veulent avoir recours à l'avortement. Car l'Église se lance aussi dans une campagne pour défendre la prétendue clause de conscience qui permet à certains médecins de refuser les IVG. Cette

conscience est cependant aux abonnés absents quand il s'agit de dénoncer les prêtres pédophiles qui ont violé des milliers d'enfants.

Comme les procès en sorcellerie n'ont plus cours, il lui reste à mobiliser les Le Pen et les Wauquiez, ce dernier ayant tenu à faire une place de choix à Sens commun, émanation politique de La Manif pour tous, dans son parti Les Républicains.

Jean Sanday

Violence contre les femmes : des mesures sans moyens

Chaque année, 123 femmes meurent sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. Marlène Schiappa a annoncé ce lundi cinq nouvelles mesures pour « que les femmes (victimes de violence) partent avant qu'il ne soit trop tard », a-t-elle déclaré.

Elle a annoncé que quatre millions d'euros seront consacrés à financer une campagne de télévision en direction des témoins de violences contre les femmes, afin de les inciter à intervenir. Autre mesure, une subvention de 120 000 euros sera versée à la Fédération nationale solidarité

femmes (FNSF) qui gère le 3919, le numéro d'appel gratuit pour les femmes ayant subi des agressions. « *Pour pouvoir répondre à 100 % des appels* », est-il expliqué, ce qui en dit long sur l'efficacité du dispositif jusqu'à aujourd'hui. Enfin, il est prévu la création de deux plateformes, l'une destinée

au signalement en ligne pour faciliter les plaintes, l'autre permettant la localisation des hébergements disponibles.

Ces mesures étaient sans doute nécessaires, mais elles ne compensent pas les baisses de subventions décidées ces derniers mois par le gouvernement, avec de graves conséquences pour beaucoup d'associations qui viennent en aide aux femmes. Par exemple, à Lorient le centre d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales ferme.

D'autres sont menacés de fermeture, à Boulogne-Billancourt, Lille, Saint-Denis... La directrice de l'association Une femme un toit dénonce l'incertitude dans laquelle elle gère son centre d'hébergement car, dans deux ans, son enveloppe arrive à échéance et pour l'instant elle n'a aucune garantie de la part de l'État.

Quand Marlène Schiappa affirme : « *L'État fait tout ce qui est en son pouvoir mais ne pourra pas tout, tout seul, il faut un réveil citoyen* », c'est un mensonge et une

façon, pour la ministre, de se dédouaner de ses responsabilités. Les proches des victimes n'ont pas attendu la ministre et ses leçons de morale pour être prêts à les héberger, à les écouter. C'est bien souvent au contraire l'entourage qui supplée aux défaillances de l'État, et cela aujourd'hui encore, malgré tous les discours gouvernementaux sur la prétendue priorité accordée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Inès Rabah

Accueil des migrants : les ambiguïtés de Mélenchon

À l'initiative des rédactions de Médiapart, Politis et Regards, un manifeste pour l'accueil des migrants circule sur Internet et a déjà été signé par de nombreuses personnes, dont des personnalités du monde du spectacle, des écrivains, des militants politiques, dont nos camarades Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud.

Le manifeste dénonce la montée de l'extrême droite en Europe et la généralisation des discours politiques faisant des migrants les responsables de tous les méfaits engendrés par la crise du capitalisme. Les auteurs du texte s'opposent à la fermeture de plus en plus hermétique des frontières, à une politique toujours plus répressive à l'encontre des migrants. Ils revendiquent à juste titre la liberté de circulation et l'égalité d'accès aux droits sociaux dans les pays d'arrivée.

La signature du manifeste par d'anciens ministres ou des responsables de partis ayant soutenu des gouvernements dont la politique a conduit à la situation actuelle n'est bien sûr pas dénuée d'arrière-pensées. Certains, à la veille de nouvelles échéances électorales, cherchent à se refaire une virginité humaniste avec les migrants, dont ils justifiaient parfois les expulsions hier. Mais le refus de signer le manifeste par Mélenchon montre aussi toute l'ambiguïté volontaire que le leader de la France insoumise entretient sur la question.

En réponse à des journalistes de France 3 qui lui demandaient dimanche 30 septembre de s'expliquer sur son refus d'apporter sa signature au texte, il a prétendu y trouver « un petit côté mondain ». Comme si l'accueil dans des conditions décentes de tous ceux qui fuient la misère et la guerre après avoir franchi la Méditerranée en risquant leur vie était une revendication étrangère au monde du travail.

Mélenchon préfère une nouvelle fois ne pas heurter les sentiments xénophobes d'une partie de l'électorat, pour ratisser large à la veille des élections européennes. Loin d'être un tournant, cette attitude est dans la continuité de ses

positions passées. En juillet 2016, il avait accusé les travailleurs détachés de « voler le pain des travailleurs qui se trouvent sur place ». Bien sûr, Mélenchon est un politicien suffisamment retors pour savoir dire tout et son contraire en fonction du public auquel il s'adresse, parlant à l'occasion de régulariser une partie des sans-papiers ou d'accueillir les quelques rescapés sauvés par l'Aquarius.

Mais cela ne l'empêche pas, au travers de petites phrases, de reprendre à sa façon les préjugés distillés par toute la classe politique à l'encontre des migrants. Lors de sa rentrée politique à Marseille début septembre, il a ainsi réitéré son opposition à leur liberté d'installation, parlant « des nombreux problèmes que poseraient aux sociétés d'accueil (...) les vagues migratoires ».

Un responsable influent se présentant comme un défenseur des classes populaires se montre ainsi complaisant à l'égard d'idées xénophobes, qui désignent les migrants comme responsables de l'aggravation du chômage, due au patronat, et de la réduction des aides sociales, décidée par Macron et son gouvernement. Cela augure bien mal de la politique qu'il pourrait mener si jamais il accédait au pouvoir.

Les travailleurs, d'où qu'ils viennent, ont les mêmes intérêts. Leur force dans les luttes de demain dépendra aussi de leur capacité à rejeter tout ce qui contribue à les diviser, selon les lieux où ils sont nés et où ils ont vécu ou se sont retrouvés contraints à s'installer pour vivre. En son temps Marx disait déjà en substance qu'un travailleur est partout chez lui. Alors, vive la liberté de circulation et d'installation pour tous!

Gilles Boti



Ian Brossat, Marie-Pierre Vieu du PCF, Benoît Hamon et Iannis Varoufakis à la fête de l'Humanité.

Le PCF et les européennes : cherche union désespérément

Désigné en juin par le Parti communiste pour être son chef de file aux élections européennes, Ian Brossat vient, vendredi 28 septembre, de lancer « un appel à Mélenchon, Besancenot, Hamon, pour se retrouver autour d'une table ».

Cet appel n'est que le dernier épisode du feuilleton qui se joue à gauche à l'approche du scrutin européen de mai 2019. Depuis des mois, le Parti communiste ne cesse de se déclarer disponible pour discuter de la constitution d'une liste unissant « les forces de la gauche sociale, écologique et politique ». Sans succès pour le moment, car Mélenchon, à la tête de la France insoumise, cherche lui aussi à faire l'unité de la gauche, mais derrière lui. Les deux anciens alliés, aujourd'hui rivaux, sont en quête de partenaires. Qui entraînera Hamon à ses côtés? Qui parviendra à séduire la

prétendue aile gauche du PS en pleine déroute électorale et à la rallier sur sa liste? Un suspense digne d'un mauvais roman à l'eau de rose.

Si les uns et les autres ne sont pas avares de formules sur la nécessité de s'unir pour riposter à Macron et combattre l'extrême droite, leurs préoccupations sont tout autres, et avant tout électoralistes.

Au-delà des élections européennes, chacun a déjà en tête les prochaines échéances nationales: le PC est à la recherche des alliances lui permettant de conserver ses élus à l'échelle locale et à l'Assemblée; Mélenchon tente, lui, de s'imposer comme une

alternative face à Macron.

Ces grandes et petites manœuvres électorales, quelle que soit leur issue, ne peuvent offrir aucune perspective aux travailleurs. Elles ne peuvent déboucher que sur une nouvelle mouture d'une union de la gauche qu'on a déjà vue plusieurs fois au pouvoir, avec Mitterrand, Jospin et Hollande. À chaque fois, tournant le dos à leurs promesses, ces gouvernements ont mené des politiques antiouvrières et ont défendu servilement les intérêts de la bourgeoisie.

L'espoir de changement ne pourra venir que des luttes que la classe ouvrière mènera, en ne comptant que sur elle-même, son organisation et sa conscience, sans accorder la moindre confiance aux marchands d'illusions.

Marc Rémy

Frais abusifs et illégaux : vautours bancaires

Les dirigeants des banques avaient assuré au ministre de l'Économie qu'ils s'engageaient à limiter les prélèvements sur les comptes des clients qu'ils effectuent à chaque incident de paiement.

Alors qu'on attend l'application de cet engagement, 60 millions de consommateurs révèle que le groupe bancaire BPCE (Banques populaires et Caisses d'épargne) pratique encore une autre opération abusive. Pour chaque découvert constaté, elle prélève sur le compte, en fin de journée, une amende de 8 euros. Mais elle prélève également cette amende sur chaque opération effectuée, dans la même journée, même sur



Une pompe à fric.

un compte encore créditeur.

Devant le scandale, le groupe BPCE a annoncé qu'il « engage une évolution et une simplification de son dispositif », ce qui semble signifier qu'il va y renoncer.

Reste que, même après

cette petite reculade, les banquiers prélèvent pour le moment des montants estimés à 6,5 milliards d'euros sur les comptes de leurs clients au nom des frais d'incident. Pourquoi se gêner?

André Victor

Retraites : régression massive annoncée

La réforme des retraites, prévue pour 2019, se présente déjà comme une attaque des plus violentes contre le monde du travail. Sans en connaître encore tous les détails, les grandes lignes dévoilées par le gouvernement suffisent à prédire que son adoption signifierait pour les futurs travailleurs en retraite une diminution massive de leurs revenus, et plongerait beaucoup d'entre eux dans la misère.

Comme souvent, c'est au nom de l'égalité et de la simplicité que le gouvernement cherche à promouvoir des mesures qui constituent en fait un recul sans précédent. « *Un euro cotisé donnera les mêmes droits pour tous* », proclame-t-il. Avec le système qu'il veut mettre en place, les salariés cumuleront des points tout au long de leur carrière et, à leur départ en retraite, le nombre de points ainsi accumulé, multiplié par la valeur du point, déterminera le montant de leur retraite. Mais, comme la valeur du point pourra être révisée en permanence en fonction de la situation économique, et donc baissée, le montant des pensions de retraite sera totalement à la discrétion du pouvoir en place.

Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, définissait ainsi en avril dernier, lors d'un colloque au Sénat, l'objectif visé : « *Le vrai sujet, c'est que le système de demain soit adaptable soit aux périodes de tempêtes, soit aux périodes de croissance, et que nous puissions sans psychodrame avoir cette capacité d'adaptation.* » À condition de remplacer le mot adaptation par baisse des retraites, tout est dit. L'incertitude planant jusqu'au dernier moment sur le montant de leur retraite ne pourra d'autre part qu'inciter ceux qui en ont les moyens à souscrire à des fonds de pension

prétendant leur garantir un complément de retraite, mais les liant en réalité à d'aléatoires spéculations en Bourse.

Une autre conséquence de ce système par points serait que les retraites seraient calculées sur l'ensemble de la carrière, et non plus sur les salaires des 25 meilleures années dans le privé ou des six derniers mois pour les fonctionnaires. Compte tenu de toutes les périodes de petits boulots, de temps partiel, de congés maternité ou de chômage, cela contribuerait aussi à une baisse importante des revenus. Quant aux 42 régimes spéciaux de retraite, comme celui des cheminots ou des électriciens, ils seraient ainsi supprimés



de fait à plus ou moins long terme. D'autres attaques sont aussi sur le métier, sur les pensions de réversion ou les majorations de retraite pour avoir élevé des enfants.

Macron s'est donné un an pour faire passer cette régression sans précédent.

Jusqu'à la fin de l'année 2018 vont se dérouler les discussions avec les organisations syndicales. Une consultation du public sur une plateforme Internet et des ateliers citoyens sont actuellement en cours. Puis viendra l'examen du projet à l'Assemblée et au

Sénat au premier semestre 2019, pour une adoption de la loi à l'été.

S'ils ne veulent pas voir laminés leurs revenus à la retraite, il est vital que, par leur mobilisation, les travailleurs enrayent cette mécanique infernale.

Daniel Mescla

Pouvoir d'achat en baisse

Le pouvoir d'achat des travailleurs à la retraite, déjà bien faible, va encore diminuer dans les années qui viennent. Une étude de l'OFCE, un organisme d'évaluation des politiques publiques, le confirme chiffres à l'appui.

Cette étude montre à quel point Macron ment en prétendant que la suppression progressive de la taxe d'habitation ou l'augmentation du minimum vieillesse vont compenser la baisse de ressources due à l'augmentation de la CSG ou au quasi-gel des retraites.

D'après l'OFCE, de plus en plus de retraités vont se retrouver lésés dans l'opération et y laisseront une part toujours croissante de

leur pension. Déjà en 2018, 62% des retraités y auront perdu et se retrouveront avec un pouvoir d'achat annuel amputé de 320 euros par rapport à l'année précédente. En 2019, ils seront 73%, pour une perte de 470 euros en comparaison de 2017. Enfin, en 2020, 79% des retraités auront perdu 700 euros en moyenne depuis 2017.

Cette baisse notable du pouvoir d'achat des vieux travailleurs résulte de la

rafale de mesures prises par Macron. La CSG prélevée directement sur les pensions est passée de 6,6 à 8,3%. Les retraites de base n'ont pas été revalorisées en 2018, et pour 2019 comme pour 2020 c'est à peine une hausse de 0,3% qui est programmée, bien en dessous de l'inflation prévue. Il faut y ajouter le gel des retraites complémentaires du privé pour trois ans.

Cette ponction va peser d'autant plus lourdement sur les vieux travailleurs qu'elle vient à la suite d'années de restrictions. La dernière revalorisation des retraites, 0,8% au

1^{er} octobre 2017, était déjà bien en dessous de l'augmentation du coût la vie. Elle était d'autant plus dérisoire qu'elle faisait suite au gel total des pensions en 2014 et 2016, et à une ridicule augmentation de 0,1% en 2015.

Lors de leurs dernières manifestations, les retraités étaient particulièrement nombreux à crier leur colère contre le traitement dont ils sont victimes. Le 9 octobre, ils ont toutes les raisons de descendre à nouveau dans la rue aux côtés de tous les travailleurs en activité.

D.M.

Pompiers : il y a le feu !

Le 125^e congrès national des sapeurs-pompiers vient de se tenir à Bourg-en-Bresse.

À cette occasion, au nom du gouvernement et de l'État, l'encore ministre de l'Intérieur Collomb leur a fait un discours. Pour résoudre les problèmes graves rencontrés par les pompiers, il a proposé... de développer le volontariat, bottant ainsi en touche face aux problèmes dramatiques rencontrés par les 247 000 pompiers du

pays.

Ces dernières années, les pompiers sont régulièrement descendus dans la rue pour protester contre le manque de moyens qui leur étaient attribués, pour leur droit à la retraite et pour le montant des indemnités qu'ils touchent. En 2015, il y avait 193 700 sapeurs-pompiers volontaires

et 41 000 sapeurs-pompiers professionnels, dont le financement est totalement assuré par les collectivités locales (essentiellement les départements). Seuls les 12 200 sapeurs-pompiers militaires, intervenant sur la région parisienne et la région marseillaise, dépendent du budget de l'armée. Depuis 1996, l'État s'est totalement déchargé, pour le reste du pays, de cette fonction de secours vitale.

Le budget global que les collectivités locales doivent y consacrer dépasse les cinq milliards d'euros. Or, ces dernières années, elles ont connu une baisse drastique des dotations de l'État, au moment même où les interventions des pompiers se multipliaient de façon spectaculaire. Les gouvernements ont notamment fait de plus en plus retomber les secours sanitaires, normalement dévolus aux hôpitaux,

sur les sapeurs-pompiers. Cela a permis de baisser les dotations aux hôpitaux et aux Samu.

Les sapeurs-pompiers se trouvent dans une situation dramatique, et la population avec eux. Les politiques de restrictions permanentes des gouvernements aboutissent ainsi à mettre en jeu la survie de milliers de personnes.

Paul Sorel

Italie : quel "revenu de citoyenneté" ?

Le ministre du Travail, Luigi Di Maio, s'est affiché triomphant au balcon du palais Chigi, siège du Conseil des ministres italien, au soir du 27 septembre. Au terme d'un très médiatique bras de fer avec Giovanni Tria, le ministre de l'Économie, Di Maio a en effet obtenu d'inclure son projet de revenu de citoyenneté dans le prochain budget, quitte à augmenter la prévision de déficit à 2,4 % du PIB.

« Nous ramenons à la maison le budget du peuple qui, pour la première fois, efface la pauvreté, grâce au revenu de citoyenneté auquel dix milliards sont réservés », a affirmé Di Maio. Le ministre du Mouvement 5 Étoiles (M5S) dans ce gouvernement de coalition y est en concurrence avec Salvini, ministre de l'Intérieur et membre du parti d'extrême droite La Ligue.

L'attribution d'un revenu minimum était l'une des promesses de campagne du M5S et elle lui a valu de remporter haut la main les élections dans les régions les plus touchées par la pauvreté. Dans le sud du pays, près de 25 % des familles sont considérées dans une situation de pauvreté relative et plus de 10 % en pauvreté absolue.

Le revenu de citoyenneté était donc pour Di Maio un objectif politique essentiel, d'autant que, depuis le début du gouvernement de coalition, c'est Salvini qui occupe le devant de la scène avec une politique agressive contre les migrants et des déclarations tonitruantes pour dire qu'avec lui, l'Italie et les Italiens ne sont plus aux ordres de l'Europe.

Di Maio a donc joué à son tour le rôle du rebelle aux exigences de l'Union européenne, qui impose de ne pas creuser le déficit, d'autant que l'économie italienne est parmi les plus endettées et fragiles d'Europe. Et il a enjoint à Tria, ministre de l'Économie, indépendant de la Ligue comme du M5S, et « monsieur technique » du gouvernement, d'accepter un budget au déficit plus élevé

que le 1,6 % du PIB prévu au départ.

On comprend que les millions de personnes privées de ressources puissent se réjouir à l'annonce de la prochaine mise en place d'un revenu minimum. À entendre Di Maio, plus personne ne devrait désormais toucher moins de 780 euros par mois. En réalité, ce ne sera pas le cas, puisqu'en sont d'ores et déjà exclus les étrangers ne pouvant prouver qu'ils résident en Italie depuis au moins dix ans.

Et ce revenu viendra compléter certains minima sociaux, pour arriver à 780 euros. Ainsi, les retraités qui touchent aujourd'hui un minimum vieillesse de 400 euros environ se verront allouer au maximum 380 euros supplémentaires.

Di Maio s'est également empressé de préciser : « Je ne donnerai pas un centime à une personne qui veut rester sur son canapé à ne rien faire. Le revenu de citoyenneté est un pacte : tu vas au centre pour l'emploi, tu fais 8 heures de travaux utiles par semaine et tu dois te former pour un travail. (...) Ensuite, je te fais trois



Luigi Di Maio, le 27 septembre.

propositions de travail. Si tu les refuses, tu perds le revenu et si tu les acceptes, tu perds aussi le revenu. » Pour illustrer son propos, il a cité en exemple l'État du Mississippi et son application web mettant les travailleurs sans emploi à disposition des patrons, ou encore les experts allemands qui gèrent le marché des mini-jobs et des centres de placement des chômeurs. Le point commun, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, est la possibilité de disposer de travailleurs pour un coût très bas.

Di Maio pense avoir réussi une opération politique qui lui a permis d'occuper ces derniers jours plus de plateaux télé que son allié-rival Salvini. Les chômeurs sans

revenu auront peut-être la possibilité de sortir un peu la tête hors de l'eau. Mais les conditions d'attribution de ce faible revenu de citoyenneté pourraient s'apparenter à une mise au travail forcé sous peine de privation des chômeurs de tout revenu. Conditions et salaires seront ceux voulus par les administrations et par le patronat, dispensant ceux-ci de procéder à de véritables embauches.

Les travailleurs, tous les travailleurs, ont droit à un revenu permettant de vivre, quoi qu'il en soit de la crise de l'économie, quitte à partager le travail entre tous. Ce droit, ils devront l'imposer par la lutte, sans attendre les aumônes de Di Maio.

Nadia Cantale

Argentine : grève générale contre l'austérité



Une des manifestations, le 25 septembre à Buenos Aires.

Mardi 25 septembre, en Argentine, les confédérations syndicales CGT et CTA ont appelé à une nouvelle journée de grève générale, trois mois après celle du 25 juin, contre la politique d'austérité du gouvernement du président Mauricio Macri, qui vient de renouer avec le Fonds monétaire international (FMI).

La journée a été d'autant plus massivement suivie que la situation se dégrade rapidement. 800 000 personnes ont perdu leur emploi au premier semestre. 30 % des

Argentins vivent dans la pauvreté. Comme après le krach de décembre 2001, le troc sur les places publiques réapparaît, où s'échangent des objets contre des aliments. Les

cantines populaires se multiplient et tous s'interrogent : le pays est-il au bord d'un nouveau krach ?

L'inflation a accéléré en août. Officiellement de 25 % ce mois-là, elle est attendue à 30 % en octobre et 40 % en décembre. Macri a fait exploser les tarifs publics de l'eau, du gaz, de l'électricité, multipliés par 5 ou 10. Maintenant c'est le tour des produits de première nécessité. Dans ce grenier du monde, en trois

mois, le prix de la farine a doublé et, le prix du pain s'envolant, sa consommation a baissé de 30 %. Les œufs ont augmenté de 56 %, l'huile de 40 %, et les achats de médicaments ont reculé de 7 %.

En échange d'un prêt de 50 milliards de dollars, le gouvernement s'est engagé auprès du FMI à accélérer les coupes dans les dépenses publiques. Cette purge, évaluée à 700 millions d'euros, menace les secteurs de l'énergie, de la santé, du travail et de la culture, mais pas la justice, la police et l'armée. Le recours aux capitaux du FMI, présenté par Macri comme un remède, va encore aggraver la situation d'un pays malade de la spéculation financière.

De passage à New York, Macri a tenté de rassurer les spéculateurs. Mais il annonce aux Argentins que la situation va encore empirer. Le directeur de la banque centrale, celui-là même qui avait organisé le paiement de la dette détenue par des fonds spéculatifs, les « fonds vautours », au début de la législature, vient de démissionner. Il a été remplacé par celui qui vient de placer l'Argentine

dans les griffes du FMI.

Macri vient de mettre son veto à un projet de loi qui proposait d'indexer les salaires sur les hausses du gaz et de l'électricité. Et il lanterne les confédérations syndicales qui demandent de réouvrir les négociations salariales, les dernières ayant eu lieu avant que le peso ne perde 30 % de sa valeur.

L'an prochain, ce sera l'élection présidentielle et bien entendu Macri est candidat à sa succession, ce qui réveille l'opposition péroniste. Celle-ci propose comme perspective le vote de l'an prochain, avec le soutien d'une partie de la bureaucratie syndicale. Mobiliser les énergies qui se manifestent dans les rues à chaque journée nationale de grève n'est pas leur problème. Bien des travailleurs au premier rang de ces journées, eux, ne veulent pas attendre les élections et demandent que les confédérations aient un plan de lutte pour empêcher que les travailleurs ne payent pour cette faillite.

Jacques Fontenoy

Macédoine et Grèce : les ravages du nationalisme

Le 30 septembre, les électeurs de Macédoine, une ex-république yougoslave, devaient dire s'ils acceptaient ou non que leur pays change de nom.

Un tel référendum peut sembler étrange. Mais, depuis que la Yougoslavie a éclaté en 1991, les grandes puissances refusent à ce petit pays des Balkans le droit de porter son nom. Elles l'appellent Arym, un mot formé des initiales anglaises pour Ancienne république yougoslave de Macédoine.

L'État grec est à l'origine de la chose, car il se veut l'héritier exclusif du royaume macédonien de l'Antiquité. Membre de l'Union européenne (UE) et de l'OTAN, il met aussi son veto à ce que ce petit pays slave y adhère. Sauf à changer de nom.

D'évidence, il ne représente pourtant aucune menace pour la Grèce, plus peuplée et plus puissante. Et il y a quelque chose d'irréel à ce qu'au nom d'un passé vieux de 2400 ans la Grèce impose un bras-de-fer diplomatique à ce voisin qui se veut du même camp qu'elle : celui de l'UE et d'un bloc militaire dominé par les États-Unis, l'OTAN. Sauf que cela répond

à une logique nationaliste grosse de dangers bien réels.

Depuis vingt-sept ans, les gouvernements grecs successifs ont poussé les feux de l'irréductibilité sur le thème « *La Macédoine est grecque* », ce qu'on voyait écrit partout. Début 2018, dès qu'il sembla que les pourparlers allaient aboutir entre Athènes et Skopje, la droite grecque fit défiler cent mille personnes à Thessalonique, capitale de la Macédoine grecque, contre un accord « *bradant la Macédoine* ».

Après sa signature, mi-juin, par les Premiers ministres grec Tsipras et macédonien Zaev, il y eut d'autres manifestations pour s'y opposer à Athènes. En Macédoine du Nord, nouveau nom proposé au référendum, les nationalistes s'employèrent à dénoncer « *ceux qui, et de quel droit ? veulent changer notre nom et notre identité* ». Car l'accord prévoit aussi que le gouvernement de Skopje expurge la Constitution, les livres scolaires et les cartes



Des partisans du oui en Macédoine du Nord.

de toute référence à la Macédoine antique.

Le 30 septembre, il y a eu 90% des suffrages favorables à ce changement de nom. Cela a permis aux dirigeants macédoniens de parler d'un « *succès pour la démocratie et la Macédoine européenne* », à Bruxelles de saluer « *une chance historique pour la réconciliation dans la région* ». Quant au Département d'État américain, il dit que cela « *contribuera à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité régionales* ». Mais, comme il n'y a eu que 31% de votants, loin du quorum indispensable pour valider le référendum, le camp adverse crie lui aussi à la victoire.

Nul ne sait ce qui en résultera. Mais on constate que la « *question macédonienne* »,

une des plaies qui ensanglantaient les Balkans voici un siècle, n'a pas du tout disparu. À fin de la Deuxième Guerre mondiale, cette immense région a fait l'objet de repartages sous la tutelle des vainqueurs. Il y a eu des découpages dans la chair des peuples, des déplacements forcés de populations qui ont dû changer de nom, de langue officielle, des centaines de villes et bourgades ont été débaptisées...

Durant un demi-siècle, la Yougoslavie a tant bien que mal assuré la coexistence de plusieurs peuples dont l'histoire précédente avait été ensanglantée de massacres intercommunautaires répétés. L'horreur est revenue au galop au début des années 1990, quand les rivalités

entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne ont poussé à l'éclatement de la Yougoslavie. Ce fut la barbarie des nettoyages ethniques. Il y eut une re-balkanisation de l'est de l'Europe, impulsée par ces grandes puissances. Cela sur fond d'une crise mondiale qui s'aggravait.

On voit ainsi ressurgir avec force, non pas la réconciliation, la stabilité et la prospérité dont se gargarisent les dirigeants européens et américains, mais les préjugés nationalistes et la xénophobie, les divisions entre communautés, tout ce qui fait le jeu des dirigeants et des possédants en affaiblissant les classes laborieuses.

Pierre Laffitte

Brésil : les femmes contre Bolsonaro

Sous le mot d'ordre « *Pas lui* », samedi 29 septembre au Brésil, des centaines de milliers de manifestantes et de manifestants ont dit leur rejet du candidat réactionnaire Bolsonaro. Une centaine de villes ont été touchées par le mouvement et le hashtag #Ele não (Pas lui) a été repris par plus d'un million d'internautes.

Avec 28% d'intentions de vote, Bolsonaro est en tête dans la présidentielle, mais ce n'est pas dû aux femmes. Bien sûr, certaines voteront pour celui qui se présente comme le champion de la famille, de la patrie et de la religion. Mais il n'y a eu qu'une manifestation pour le soutenir, à Rio, et elle n'a réuni que quelques centaines de femmes.

Car ce capitaine à la retraite, qui hait les Noirs et les homosexuels, n' imagine les femmes que soumises et au foyer. Quand elles travaillent, il est pour lui normal qu'elles gagnent 25% de moins que les hommes. Il voudrait d'ailleurs réduire le congé maternité. Il est évidemment contre tout droit à l'IVG. Et chaque fois qu'à l'Assemblée il a été question d'une femme, ses

déclarations ont été odieuses. Ainsi, lors d'une polémique, il a injurié une députée en lui disant qu'elle était « *trop moche* » pour mériter d'être violée ! Lors de la destitution de Dilma Rousseff, torturée sous la dictature militaire, il a voté pour, « *en mémoire du colonel Ustra* », tortionnaire et organisateur de la répression.

Bolsonaro affiche sa nostalgie de la dictature, admire la « *révolution* » du 1^{er} avril 1964 qui l'a mise en place. La solution au problème de la violence (67 000 assassinats en 2017) pour lui, c'est que chacun soit armé. Il veut décorer tout policier qui aura mis « *vingt balles dans la peau d'un délinquant* ». Quant à la « *gauchaille* », il déclare à la télé qu'il faut la fusiller, et il s'empare d'un pied



Une manifestation des femmes brésiliennes contre le candidat d'extrême droite.

de caméra pour mimer le mitraillage. S'agissant de la classe ouvrière, il faut simplement supprimer ses droits, car « *plus de droits c'est moins d'emplois* ».

On ne peut que se réjouir de ce rejet de Bolsonaro par de très nombreuses femmes, dans un pays qui interdit l'avortement et où chaque année 6 500 femmes sont tuées par leur conjoint. La façon dont ce réflexe peut être instrumentalisé est

moins réjouissante, car le « *Pas lui* » constitue une sorte de front qui va rassembler des conservateurs bon teint à des trotskystes, en passant par toutes les nuances de la gauche et de la droite institutionnelles. Tous les candidats se retrouvent dans ce front, même si cela semble surtout profiter au candidat du Parti des travailleurs, Haddad, qui succède à Lula emprisonné et qui est second dans les sondages.

Bolsonaro, avec sa démagogie réactionnaire est un ennemi déclaré des femmes et des travailleurs. Mais, malgré leurs discours plus civilisés, ses concurrents ne régleront ni la pauvreté, ni la violence, ni la corruption, ni la crise économique et politique, incapables qu'ils sont de s'en prendre aux intérêts des possédants, alors que la crise précipite le pays dans l'abîme.

Vincent Gelas

Septembre 1958 : du coup d'État d'Alger à la V^e République

Il y a 60 ans, le 28 septembre 1958, le référendum sur le projet de Constitution de la V^e République proposé par le général de Gaulle était adopté à plus de 79 % des voix au cours d'un référendum basé sur le chantage « De Gaulle ou le chaos ».

C'était la fin du régime politique de la IV^e République, née en 1947 du tripartisme, c'est-à-dire de la coalition gouvernementale du PCF, de la SFIO et du MRP, et la naissance d'un régime qui est toujours en place 60 ans après, sous Macron.

Depuis sa démission de la présidence du gouvernement en janvier 1946, de Gaulle s'était volontairement écarté de la vie politique. La guerre d'Algérie, débutée le 1^{er} novembre 1954, l'impuissance de la IV^e République à y faire face et l'importante instabilité ministérielle conduisirent le régime à une crise grave. De Gaulle sut la mettre à profit.

Dans la foulée de l'émeute d'Alger

Le 13 mai 1958 à Alger, une manifestation contre le FLN (Front de libération nationale) dégénéra en émeute sous l'influence de groupes d'extrême droite et de militaires. Les émeutiers envahirent le siège du Gouvernement général et proclamèrent la naissance d'un Comité de salut public. Le général Massu en prit officiellement la tête. Les putschistes d'Alger exigeaient de Paris la création d'un gouvernement de salut public, « *seul capable de conserver l'Algérie partie intégrante de la métropole* », en menaçant d'un débarquement de parachutistes sur la capitale. C'était l'opération dite Résurrection. À Paris, le gouvernement démissionna, de Gaulle saisit l'occasion de se proposer pour gouverner.

Le 28 mai à Paris, une manifestation des partis de gauche dénonçait le risque d'une dérive vers un pouvoir personnel. Mais le 1^{er} juin, le président de la République René Coty nomma de Gaulle président du Conseil des ministres, à la satisfaction des généraux d'Alger qui reconnurent immédiatement son autorité. Le lendemain, l'Assemblée lui votait les pleins pouvoirs pour une durée de six mois. Il était également chargé de rédiger une nouvelle Constitution. La V^e République naissait ainsi du coup d'État.

Pour l'élection de l'Assemblée nationale, de

Gaulle abandonna la proportionnelle pratiquée par la IV^e République. Il trancha en faveur du scrutin majoritaire uninominal à deux tours, pour favoriser la constitution de majorités nettes et stables. Le nouveau découpage des circonscriptions électorales visa non seulement à favoriser la droite vis-à-vis de la gauche, mais aussi et surtout à amoindrir la représentation parlementaire du Parti communiste en défavorisant systématiquement les régions ouvrières.

Un pouvoir moins dépendant du Parlement

De Gaulle appliquait ainsi des projets qui étaient les siens depuis longtemps, consistant à doter le pays d'un gouvernement soustrait le plus possible aux fluctuations de l'opinion. Il mettait fin à une situation où la bourgeoisie française était limitée par des institutions datant de l'union sacrée de 1945, où la majorité du corps électoral votait à gauche et où la représentation parlementaire du

PCF était de cent cinquante députés environ, systématiquement maintenus dans l'opposition dans le contexte de la guerre froide.

Aux élections de la première Assemblée nationale de la V^e République, en novembre 1958, le parti socialiste SFIO maintint, en voix, ses positions par rapport aux élections de 1956 mais, du fait de la nouvelle loi électorale, il perdit plus de la moitié de ses sièges, passant de 94 députés à 41. Quant au Parti communiste, il recueillait 19 % des voix, contre presque 26 % en 1956, mais surtout passait de 150 élus... à 10. C'était le but recherché.

À cela s'ajoutait une série de réformes institutionnelles rendant le pouvoir exécutif très largement indépendant du Parlement, donc des élus du suffrage universel. Le Parlement devenait une simple chambre d'enregistrement des décisions gouvernementales. Même dans le domaine restreint qui reste aux députés, le gouvernement peut empêcher le vote d'une mesure qui lui déplaît par la procédure dite du vote bloqué. Il peut aussi la supprimer après coup, en utilisant ce qu'on appelle la procédure de la seconde délibération.

Le Parlement ne devait



Le 13 mai 1958 à Alger.

désormais se réunir que six mois par an, au lieu d'au moins huit mois par an sous la IV^e République. Sous la V^e République, les députés ne pourraient plus interpellier le gouvernement ou proposer un ordre du jour, mais seulement lui poser des questions à jour fixe. Si une motion de censure était déposée, ce n'était plus au gouvernement de trouver une majorité, mais à l'opposition de le faire en se mettant d'accord sur le texte.

Des pouvoirs spéciaux donnés au président

La nouvelle Constitution dota le président de la République d'un rôle et de pouvoirs nouveaux. Il disposerait de pouvoirs spéciaux pour le règlement du problème algérien, nommerait le Premier ministre, bénéficierait d'un droit de dissolution et, pour une durée de six mois à compter du vote, du droit de prendre par ordonnance toutes dispositions « *jugées nécessaires au redressement de la nation* ».

Suite au référendum de 1962, le président allait être élu au suffrage universel. Cette réforme augmenta considérablement les pouvoirs du président, au détriment du Parlement et des partis, en particulier des partis de gauche, dénoncés par de Gaulle comme fauteurs de trouble.

Avec la V^e République, ce n'est donc plus le Parlement, c'est ouvertement l'exécutif et donc ses chefs, le président et son Premier ministre, qui concentrent l'essentiel du pouvoir. Leurs politiques et leurs décisions sont préparées dans le but

de prendre le plus vite possible les décisions voulues par la bourgeoisie ou nécessaires à ses affaires, et de passer outre aux objections qui pourraient venir du Parlement.

Au moment de son arrivée au pouvoir, l'usage que de Gaulle comptait faire de ses prérogatives restait volontairement flou, ambigu, en particulier en ce qui concernait sa future politique algérienne. En réalité, il s'appropriait sans le dire à faire accepter à l'armée, à l'extrême droite et à l'ensemble de l'appareil d'État une politique de décolonisation dont ceux-ci ne voulaient pas entendre parler. Dans un premier temps, il lui suffit de déclarer à la foule d'Alger du haut d'un balcon « *Je vous ai compris* », en se gardant bien de préciser ce qu'il avait compris.

Les véritables intentions de De Gaulle apparurent ensuite assez rapidement. Il se servit de son pouvoir pour mettre fin à la guerre d'Algérie, une guerre que la bourgeoisie française n'avait plus aucune chance de gagner et qui était devenue un boulet qu'elle n'avait plus les moyens de traîner. Finalement, l'Algérie devint indépendante en 1962, malgré les oppositions de l'extrême droite et d'une partie de l'armée. En prime, de Gaulle laissa à la bourgeoisie française un régime dont elle n'eut qu'à se louer : celui d'une V^e République conçue pour lui garantir une stabilité politique indifférente aux émotions populaires, et propice aux bonnes affaires.

Jean-Jacques Lamy



Caricature de De Gaulle en Louis XIV.

Gouvernement : Collomb prend le large

Après Hulot à l'Écologie et Flessel aux Sports, c'est au tour du Gérard Collomb de quitter le gouvernement. Depuis qu'il avait annoncé vouloir faire campagne pour le fauteuil de maire à Lyon, son avenir en tant que ministre de l'Intérieur était ouvertement discuté.

Voulant éviter que son gouvernement ne donne l'image d'un navire qui prend l'eau de toute part, Macron avait refusé une première fois cette démission, mais Collomb était visiblement décidé à partir... Parmi les commentateurs, certains expliquent qu'il n'aurait pas apprécié d'avoir été mis en cause au moment de l'affaire Benalla. D'autres qu'il avait de plus en plus de

mal à supporter l'omniprésence du président, dont il avait critiqué publiquement le « manque d'humilité ». D'après la presse, Macron ne parlait plus à son ministre et l'ambiance était devenue glaciale.

Mais il est surtout probable que Collomb, se voyant bien continuer une carrière politique encore quelques années, est bien conscient que

l'impopularité croissante de Macron devient un handicap. Alors autant ne pas attendre davantage... D'autant que l'actuel maire de Lyon acceptant de démissionner, c'est tout naturellement que Collomb pourra retrouver son ancien siège à la tête de la ville sans même avoir besoin d'attendre les élections municipales.

Collomb avait été l'un des premiers politiciens à monter dans le train de Macron. En bon opportuniste, il a compris qu'il fallait être aussi un des premiers à le quitter. Ce n'est pas la girouette qui change, c'est le vent qui tourne...

Marc Rémy

Lycée Paul-Éluard - Saint-Denis : les parents se mobilisent



Depuis le début de l'année, le lycée Paul-Éluard de Saint-Denis est le théâtre d'intrusions à répétition de jeunes de cités rivales qui viennent y régler leurs comptes.

Les enseignants et les surveillants du lycée ont exercé leur droit de retrait à deux reprises. Les clôtures ont été rehaussées et un assistant de prévention-sécurité recruté. Mais mardi 26 septembre deux jeunes se sont de nouveau introduits dans le lycée et ont frappé violemment un élève sur le plateau sportif. Le vendredi suivant, une pierre jetée à travers la vitre d'une classe a blessé deux élèves. Du coup, ce sont cette fois les parents qui ont pris l'initiative d'appeler à une journée « lycée désert » lundi 1^{er} octobre. Des enseignants se sont joints à leur appel en faisant grève.

Une quarantaine de

parents et des professeurs se sont donc retrouvés entre 7 h 30 et 9 heures devant l'établissement pour appeler les élèves à ne pas aller en cours. Cet appel a été entendu par plus de 60 % des lycéens. Bien conscients d'être en danger, ces derniers témoignent de leur crainte.

Les parents se sont donné rendez-vous le soir même devant les grilles pour protester contre l'abandon de l'État. Ce sont surtout les mamans qui se sont exprimées. Elles ont dénoncé le manque de moyens en banlieue en matière d'éducation, la situation des jeunes exclus du système scolaire, qui peinent à retrouver un

établissement. L'une d'elles, évoquant un jeune tué près de la cité Joliot-Curie il y a deux semaines, expliquait que celui-ci, exclu d'un collège, était resté un an sans école. Une autre rappelait que la violence commence quand, dans une école, l'enseignant n'est pas remplacé, donnant l'exemple du lycée Suger, à côté, où pendant un trimestre l'an dernier les élèves n'ont pas eu de cours de français. Une autre s'est indignée de l'absence de travail et d'avenir pour la jeunesse, criant : « *Donnez-leur du travail !* »

Les parents, contents de s'être organisés, comptent rester mobilisés. Ils appellent à rejoindre la marche qui aura lieu à Saint-Denis dimanche 7 octobre à l'appel du collectif « Nos enfants d'abord ».

Correspondant LO

Université Paris 1 Tolbiac : la grève continue

Lundi 1^{er} octobre était le douzième jour de grève des agents logistiques du service intérieur de Tolbiac (centre Pierre-Mendès-France de l'Université Paris 1) pour la réintégration des deux collègues de l'accueil. Ceux-ci ont vu leur contrat non renouvelé sans motif, brutalement, et l'ont appris du jour au lendemain.

Devant ce comportement injuste, tous les agents logistiques du service intérieur se sont mis en grève ensemble pour la première fois le 3 septembre. Après encore plusieurs jours de grève, celle-ci a été reconduite tous les jours à partir du 24 septembre. Ce jour-là, un premier rassemblement de soutien a permis de mobiliser, outre les agents logistiques, du personnel administratif et technique, des enseignants et de nombreux étudiants.

Chaque jour, les grévistes s'installent dans la « fosse », à l'entrée du centre Tolbiac, pour continuer à s'adresser aux collègues et aux étudiants. La pétition qu'ils font signer avait obtenu plus de 3200 signatures au 1^{er} octobre. Les grévistes sont allés plusieurs fois expliquer la situation aux étudiants dans les amphithéâtres, en étant largement applaudis. Des collègues des autres services viennent passer du temps dans la fosse, ou expriment leur solidarité lors des nombreuses tournées de bureaux des grévistes dans les étages. Les étudiants ont organisé un petit-déjeuner au profit de la caisse de grève et plus de 120 enseignants ont signé un courrier adressé à la

présidence pour lui demander d'intervenir.

Il faut dire que, mardi 25 septembre, les grévistes se sont vu claquer la porte au nez alors qu'ils s'étaient déplacés à la présidence de l'université, place du Panthéon. Puis ils ont été complètement ignorés par trois vice-présidents de l'université, qu'ils attendaient à la sortie d'une de leurs réunions.

Le deuxième rassemblement, le 1^{er} octobre, autour de pizzas, a été un nouveau succès, et de nombreux soutiens de l'université ou extérieurs ont pris la parole.

Les grévistes sont retournés au Panthéon le même jour pour exiger une rencontre avec le président et cette fois ils ont été reçus par deux vice-présidents. Il faut dire que, comme le rappelaient un des travailleurs lors du rassemblement, ce sont eux qui préparent les salles et font tourner l'université.

Les grévistes ont pu dire franchement leur avis sur l'injustice de la situation, dénoncer les propos calomnieux contre leurs collègues et redire qu'ils exigent le renouvellement des contrats.

En attendant une réponse sérieuse, la grève continue!

Correspondant LO

Automobile : des patrons jamais aussi bien servis

À la veille du Mondial de l'auto, Macron a invité les patrons du secteur à l'Élysée : Carlos Ghosn (Renault), Carlos Tavares (PSA), etc. Un tel dîner entre amis fait partie des civilités entre gens du même monde.

Les agapes auraient cependant connu un moment de tension, quand les patrons se sont plaints du

coût du travail en France. Macron leur aurait alors sèchement rappelé tous les cadeaux faits aux entreprises depuis un an.

On ne sait pas si, au cours du repas, ces patrons ont demandé qu'on les resserve. En tout cas, quand il s'agit de cadeaux, ils ne disent pas merci mais encore...

M.B.

Scandale de l'amiante : des patrons empoisonneurs blanchis

Dans l'affaire qui oppose des travailleurs de Valeo-Ferodo de Condé-sur-Noireau, dans le Calvados, contaminés par l'amiante, aux dirigeants de cette usine, le parquet de Paris vient de demander un non-lieu général.

Si les juges d'instruction suivent l'avis du parquet, les cinq patrons mis en examen pour homicides et blessures involontaires n'auront même pas à répondre devant la justice d'avoir exposé de nombreux travailleurs à cette fibre mortelle.

Quand, en 1997, l'État a interdit l'amiante en France, reconnaissant qu'il était responsable d'affections pulmonaires et de cancers incurables, des salariés de Condé-sur-Noireau ont entamé une procédure pénale contre les gérants de leur usine. On y dénombre des centaines de maladies et de décès causés par l'amiante, qui est responsable de 3 000 morts par an au niveau national, principalement du fait des expositions professionnelles.

L'argument juridique avancé pour enterrer ce procès par un non-lieu est qu'il est impossible de dater précisément la contamination. Pourtant les périodes d'exposition des salariés sont connues depuis 1952 et les patrons qui leur ont caché la nocivité de l'amiante aussi. C'est comme si, devant l'impossibilité d'identifier et de dater précisément la cigarette responsable d'un cancer du poumon, on prétendait que le tabac ne tue pas!

Depuis vingt ans, la justice a pris son temps pour examiner cette plainte. L'avocat des anciens salariés

de Valeo-Ferodo constate qu'elle «*joue la montre: plus le temps passe, plus les victimes décèdent, (...) plus ça devient une vieille histoire et, surtout, plus les gens impliqués dans cette affaire eux aussi disparaissent. Bientôt, il n'y aura plus rien à juger. Le combat va cesser faute de combattant.*»

Si la justice enterre ce procès, dans lequel sont aussi entendus en tant que témoins assistés une dizaine de responsables à différents niveaux de

l'État, dont Martine Aubry, ancienne ministre socialiste du Travail, ce sont une vingtaine d'autres affaires similaires qui pourraient être classées sans suite au plus grand soulagement des capitalistes qui ont tiré bénéfice de l'amiante, comme ceux d'Eternit ou de Saint-Gobain.

La tenue d'un procès pénal est une nécessité pour les victimes encore en vie ou leurs proches, qui veulent que les coupables soient désignés officiellement. Ils manifestent chaque année pour que se tienne enfin un grand procès de l'amiante. Son absence serait une victoire morale pour le patronat, qui refuse d'avouer



MICHEL STOUPEK

que les conditions de travail qu'il impose entraînent blessures et maladies, parfois mortelles. Beaucoup de patrons y gagneraient car, comme le dénonce l'une des avocates de l'Andeva, association des victimes de l'amiante, avec le raisonnement du parquet de Paris, «*aucun responsable qui expose ses salariés à un produit cancérigène ne peut être poursuivi vu que l'on ne connaît jamais la date précise d'une contamination.*»

Dans le scandale de l'amiante, où les victimes

sont des travailleurs, le parquet de Paris, qui agit sous la responsabilité de la ministre de la Justice et du gouvernement, a choisi son camp: celui du patronat.

Lucien Déroit

Comme chaque année, l'Andeva, l'Association nationale des victimes de l'amiante, appelle à une manifestation. Vendredi 12 octobre à 14 heures. Départ de la gare Montparnasse à Paris

L'État protège les industriels

«Vingt ans d'instruction et le procès n'est toujours pas en vue», déplorait l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante) en septembre 2016. «Des dossiers qui dorment depuis des années, puis des auditions, des perquisitions, des dizaines de milliers de pages de pièces, des mises en examen et des non-lieux prononcés, annulés, puis à nouveau prononcés, puis annulés. [...] Les victimes d'Eternit, Condé-sur-Noireau, Jussieu, Normed, Amisol... sont condamnées à attendre.»

Deux ans après ce constat, rien n'a changé. La responsabilité des entreprises qui, chaque année, sont responsables de la mort de 3 000 personnes, continue à être niée par la justice avec la complicité de l'État, qui n'a cessé de soutenir ces industriels qui empoisonnaient sciemment toute une population. En 1982, face aux protestations qui montaient, il a fait semblant de réagir en créant le Comité permanent amiante

(CPA), chargé en principe de constater les ravages causés par ce produit. Mais, comble de l'hypocrisie, le CPA était financé par ces mêmes industriels, il n'y avait aucune chance que cet organisme se condamne lui-même!

Une autre intervention de l'État, encore plus sournoise, a résidé dans la lenteur de l'instruction. Par exemple, dans le cas de l'ex-chantier naval Normed de Dunkerque, les premières plaintes furent déposées en

1996, mais les premières mises en examen visant les responsables de l'entreprise et neuf membres du CPA n'eurent lieu que seize ans plus tard. Elles furent ensuite annulées par la cour d'appel de Paris, annulation cassée par la Cour de cassation avant que celle-ci ne finisse par faire volte-face.

À Condé-sur-Noireau, les chefs d'établissement des sociétés Ferodo et Valeo avaient été mis en examen en 2006, ainsi qu'un an plus tard le médecin du travail, en poste chez Valeo pendant 28 ans et par ailleurs membre du CPA. La justice vient finalement de requalifier son statut en celui de simple «*témoin assisté*», en même temps que le parquet demandait l'abandon des poursuites, sous le fallacieux prétexte qu'«*on ne peut pas dater la*

contamination des salariés par l'amiante»! Il y a peu de chances que les 1 500 victimes estimées de cette «*vallée de la mort*» soient un jour reconnues et leurs familles indemnisées. Il en a été de même dans tous les procès.

Quand le parquet a eu affaire à une juge d'instruction, Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui ne se laissait pas intimider et avait ordonné la mise en examen des responsables de cette hécatombe, il a fini par avoir sa peau. Elle fut dessaisie de ses fonctions au Pôle santé du tribunal de grande instance de Paris en 2013, laissant à son successeur le soin de déchiffrer les dizaines milliers de pages de documents accumulés pendant ses dix années de travail sur le sujet.

Marianne Lamiral



Dans les bulletins d'entreprise

La grève paye

Mardi dernier, 100 % des manipulateurs radio étaient en grève pour que les contractuels soient payés sur les mêmes grilles de salaire que les titulaires et pour obtenir des titularisations.

La direction a rendu son verdict jeudi: 11 titularisations sur 20 manipulateurs contractuels.

La mobilisation de tous

a payé. Reste le problème des salaires, le mouvement continue!

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Hôpital d'Angers

A350: tu veux ma photo?

La production doit sortir à tout prix et pour cela tous les moyens sont bons. Comme à l'école, nous sommes surveillés en permanence. Les pauses sont

minutées, cafés, cigarettes, toilettes...

Big Brother vous regarde, on ne se pensait pas aussi intéressant.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Airbus Nantes

Il faut de vrais emplois

Dans tous les services, il manque du personnel. Par tout, il y a de l'intérim et La Poste utilise toutes les

ficelles pour combler un peu les trous.

Mais le pompon revient au service client. On y trouve de l'intérim, des boosters COFI, des BTS 1^{re} année, des 2^e année et même une taskforce.

L'imagination de La Poste est décidément sans limite pour inventer des emplois non durables.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Centre financier Toulouse

Les braqueurs

La direction prévoit de nous faire travailler tous les samedis et dimanches jusqu'en décembre, et sans doute le 1^{er} novembre. Dans chaque équipe, ça ferait au moins sept jours de repos qu'on nous vole.

Si ce n'est pas un hold-up sur nos week-ends, qu'est-ce que c'est?

Extrait du bulletin Lutte ouvrière PSA Poissy

General Electric – Belfort : grève pour les emplois et les salaires

Lundi matin 1er octobre, à General Electric Belfort, les travailleurs des deux ateliers du secteur Manufacturing (ex-Alstom), turbines vapeur et alternateurs, ont décidé la grève, empêchant camions et convois d'entrer dans le site.

Soutenus par la CGT du secteur, les travailleurs en production ont monté d'un cran le mouvement entamé par des débrayages depuis le 20 septembre. En effet ils sont très inquiets des plans devant être annoncés d'ici la fin de l'année, et en

colère du refus de la direction de répondre à leurs revendications concernant des embauches, leurs salaires et des garanties que les commandes enregistrées se traduisent par des fabrications à Belfort.

Depuis l'absorption

d'Alstom énergie par General Electric, non seulement la promesse de créations d'emplois s'est envolée, mais les effectifs dans ces ateliers ne cessent de diminuer. Les nombreux départs en retraite et en préretraite amiante ne sont pas compensés. Il faut travailler plus dans des conditions très dégradées, car il n'y a pas non plus les investissements promis dans les moyens de production

vieillissants et usés, avec des salaires qui restent aussi à la traîne. Les travailleurs réclament l'embauche en CDI de cinq agents de production en contrat de professionnalisation.

Mardi 2 octobre, les travailleurs ont poursuivi la grève et le blocage des portes, malgré la pression des huissiers que la direction s'est empressée de faire venir.

Après les milliers de

licenciements et suppressions d'emplois opérés en Europe, plusieurs centaines en France comme chez Hydro à Grenoble, General Electric a annoncé un plan de 12 000 licenciements dans les secteurs de l'énergie, les actionnaires financiers exigeant partout des économies chiffrées en millions de dollars. L'inquiétude grandit face aux attaques qui se profilent.

Correspondant LO

Chauss'expo : les actionnaires doivent payer

Mercredi 19 septembre, une cinquantaine de salariés du groupe Desmazières, qui contrôle les magasins et entrepôts Chauss'expo, se sont rassemblés au siège de l'entreprise à Lesquin, à côté de Lille, à l'appel des syndicats. Des salariés avaient aussi organisé des actions dans vingt magasins, avec grève et distribution de tracts.

Alors que l'entreprise est en redressement judiciaire, l'administrateur a annoncé 116 suppressions d'emplois sur 1040 au total, la fermeture de 35 magasins sur 223 et la vente du site de Lesquin, qui regroupe 140 travailleurs (entrepôt et administration).

Chauss'expo, propriété de la famille Desmazières, dit enregistrer des pertes depuis plusieurs années, ce qui expliquerait la mise en redressement judiciaire depuis janvier. C'est peut-être vrai ; les clients de Chauss'expo sont des familles populaires dont le pouvoir d'achat ne cesse de

diminuer. Mais, en tout état de cause, la famille Desmazières a accumulé des profits pendant des années sur le dos des travailleurs. Cette famille bourgeoisie du Nord est dans les affaires depuis plus d'un siècle et, en 2014 encore (les derniers chiffres publiés), l'entreprise avait réalisé 2,7 millions de bénéfices. Elle avait alors touché 1,3 million de CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) : les deux ans qui ont suivi, en 2015 et 2016, près de 40 emplois avaient déjà été supprimés en France, avec la fermeture de plusieurs magasins. On voit très bien quel avantage



compétitif direct les actionnaires ont obtenu grâce à l'argent public. Quant à l'emploi, on ne voit pas.

Les travailleurs de Chauss'expo se sont mobilisés pour montrer qu'ils ne sont pas prêts à tout accepter. Depuis la grève, l'ambiance s'est modifiée à

l'entrepôt : les travailleurs prennent le temps de discuter entre eux de leur situation, qu'il y ait du travail à faire ou pas. Le lendemain de la grève, ils ont été encore une vingtaine à débrayer pour accueillir un journaliste qui venait faire une interview devant l'entrepôt.

Que l'entreprise soit en difficulté ou pas, ce n'est pas aux travailleurs de payer les pots cassés, ils n'en sont pas responsables. C'est à la famille Desmazières de payer pour que personne ne se retrouve sur le carreau.

Correspondant LO

PSA – Poissy : transports ouvriers peau de chagrin

Depuis un an, la direction de l'usine PSA de Poissy, dans les Yvelines, supprime les unes après les autres les lignes de cars de transport. Avec à la clé des difficultés insupportables pour les ouvriers concernés.

Fin septembre, une nouvelle salve de suppressions de lignes et d'arrêts a été annoncée, sans avoir évidemment demandé l'avis des principaux concernés. De très nombreux travailleurs sont directement affectés par cette décision. Par exemple, dans le nord et l'est, les arrêts desservant Paris intra muros ont été supprimés et remplacés par des arrêts aux portes de la capitale. Un travailleur qui habite le quartier de Belleville doit partir à 3h30 de chez lui pour prendre un car qui démarre à 4h05.

Toutes les portes de Paris dans les quartiers ouvriers ne sont pas desservies. L'arrêt de la place de Clichy a été supprimé, le plus proche

se trouvant à 45 minutes à pied. Dans les communes de banlieue, les arrêts ont été déplacés ou supprimés, et les ouvriers mettent plus d'une demi-heure à les atteindre. L'un d'entre eux a témoigné qu'il devait désormais se lever à 2h15 pour être au travail à l'heure, à 5h20. Ailleurs, il n'est pas possible de se rendre à un arrêt sans voiture ; mais là où l'arrêt de car a été placé, à Saint-Germain-en-Laye par exemple, toutes les places de stationnement sont payantes !

Et c'est sans compter les problèmes de sécurité : la direction avait par exemple placé un nouvel arrêt en gare de Sevran, connue pour être dangereuse du fait des agressions la nuit, obligeant

ouvriers et ouvrières à y passer à 3h20 du matin ou, pire, après le travail à 23 heures. Sur ce point seulement, devant l'indignation, la direction a dû reculer.

On sait qu'à Poissy, comme dans d'autres usines du groupe, la direction voudrait bien supprimer

complètement les cars de transport, pour faire des économies, alors que le groupe vient de faire 1,25 milliard d'euros de bénéfices sur les seuls six premiers mois de l'année.

Mardi 25 septembre, une vingtaine de travailleurs, accompagnés de délégués,

se sont invités à une réunion d'une commission du CE pour dire bien fort au représentant de la direction embarrassé ce qu'ils pensaient de la nouvelle organisation. C'est un premier pas dans la bonne direction.

Correspondant LO

Solvay – Saint-Fons : communication des patrons et réalité

Le groupe chimique Solvay se vante dans les médias locaux de la construction de son « plus grand centre mondial d'innovation et de technologie » qui sera installé à Saint-Fons, dans le Rhône. Mais il se garde bien d'expliquer que cela se fait en détruisant des emplois et en fermant le centre de recherche d'Aubervilliers

en région parisienne, qui compte 500 salariés, à qui on impose de déménager. Ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas changer de région sont poussés dehors, avec des centaines de licenciements à la clé.

Quant aux 100 millions d'euros qui seraient investis pour ce nouveau centre, rappelons que Solvay touche depuis des années

environ 20 millions d'euros par an de crédit impôt recherche, sans parler des aides qui ont été ou seront versées par la région et par la métropole.

Au final, la recherche est avant tout celle du plus grand profit des actionnaires privés. Les patrons de Solvay n'innovent pas !

Correspondant LO



Ryanair : grève contre le vol patronal

La grève du 28 septembre des salariés de la compagnie aérienne Ryanair de six pays d'Europe a été un succès, avec l'annulation de 250 vols. Depuis des mois, hôtesses, stewards et pilotes se battent pour améliorer leurs conditions de travail et de salaire. Ils réclament des contrats relevant de la législation du travail du pays où ils travaillent, et non pas de l'Irlande, l'une des plus défavorables aux salariés en Europe.

Suite à cette dernière grève, le 1^{er} octobre dernier, la direction de Ryanair a annoncé qu'elle avait revu à la baisse de 12% son objectif de bénéfice pour l'exercice 2018-2019, de 1,35 milliard d'euros à 1,20 milliard d'euros. Même diminués, ces profits permettraient de satisfaire les exigences du personnel.

La direction ne l'entend évidemment pas de cette évidente. « La confiance des clients, les réservations et les tarifs au troisième trimestre sont affectés (...) dans ces cinq pays où des grèves inutiles se sont répétées », a

déclaré le directeur général, Michael O'Leary. Ce dernier menace donc de réduire ses capacités pour l'hiver 2018 en fermant trois bases en Europe, une au Pays-Bas et deux en Allemagne, à partir du 5 novembre. Pour la seule base de Brême, la fermeture concernerait 90 employés. « La fermeture de la base de Brême est une tentative de représailles contre la grève des employés, qui se battent pour des revendications justifiées. Le comportement de Ryanair est scandaleux et indigne », a réagi dans un communiqué Christian Behle, du syndicat allemand Ver.di. Ryanair se

livre en effet à un chantage destiné à faire pression sur les salariés.

Mais, suite aux cinq précédentes grèves de cet été, la direction de la compagnie a dû commencer à céder en partie aux revendications des pilotes irlandais, renonçant aux réductions de postes envisagées pour l'automne à Dublin. Les grévistes ont également obligé leur patron à accepter la création de syndicats, interdits jusque-là dans l'entreprise.

Commentant la chute de 12% du titre de Ryanair à la Bourse de Dublin, un analyste financier a déclaré : « Si Michael O'Leary veut remettre le cours de Bourse sur les rails, il doit mieux traiter son personnel et ses clients. » Les salariés n'ont pas attendu cet avis pour s'en convaincre et continuer la lutte avec la seule arme dont disposent les travailleurs, celle de la grève.

Aline Rétesse

SNCF RER Ligne C : danger, silence radio

Depuis quelques mois, la radio GSMR (standard européen de télécommunication ferroviaire) équipe les cabines des agents de conduite de la ligne C du RER de la région parisienne.

Lorsqu'un conducteur émet un signal d'alerte avec cette radio, il touche un secteur moins large qu'auparavant, arrête moins de trains et évite un trop gros impact sur le trafic, ce qu'apprécie la direction SNCF.

Mais surtout cette radio, qualifiée de nouvelle génération et que la direction avait vantée comme étant la radio du futur, devient inefficace en divers endroits de la ligne C. Dans ces trous radio, impossible de contacter qui que ce soit, ni même de lancer une alerte en cas de danger. Autant dire que la situation ainsi créée est très préoccupante et que le problème a été signalé à plusieurs reprises par les agents de conduite aux responsables. Les seules réponses obtenues jusqu'à maintenant ont été en substance : « On est au

courant, mais on n'y peut rien » ou bien encore « Oui, on sait, le problème est identifié ».

Il y a quelques années, ce n'était certes pas parfait, mais au moins, même en cas de panne de radio, les agents de conduite avaient toujours la possibilité d'utiliser des torches à flamme rouge pour arrêter tout le trafic en cas de danger imminent. Jugeant la radio performante, la SNCF a supprimé les torches sur la ligne C. Aujourd'hui, si la radio est out, il n'y a plus aucun moyen d'intervention, de signalement, de communication avec les autres conducteurs, les aiguilleurs, etc. C'est dire qu'une catastrophe est possible sans que l'agent de conduite ait aucun moyen de la prévenir.

La dégradation des conditions de travail va de pair avec le recul de la sécurité, à cause d'un matériel qui, lorsqu'il n'est pas vétuste et mal entretenu, est très moderne, mais avec des défaillances connues et très lourdes de dangers.

Correspondant LO

RTCR - La Rochelle : chauffeurs de bus mobilisés

Les chauffeurs de la Régie des transports communautaires de La Rochelle (RTCR), en Charente-Maritime, ont fait grève mercredi 19 septembre à l'appel des syndicats CGT, CFDT et Sud, puis reconduit leur mouvement sous forme d'une grève sauvage (sans préavis) les jours suivants, avec blocage du dépôt.

Ils réagissaient à une menace de sanction contre un chauffeur, suite à la chute dans le bus d'une passagère avec une poussette lors d'un virage. Les grévistes dénonçaient aussi la dégradation des conditions de travail imposée par la mairie depuis la réorganisation des lignes : le calcul des durées d'itinéraires au plus juste oblige les chauffeurs à foncer (ce qui est reproché au chauffeur menacé) s'ils ne veulent pas perdre leurs courtes

pauses. Cela d'autant plus qu'elles ont été réduites, au point que des bus arrivent souvent au terminus après l'heure à laquelle ils sont censés en repartir.

Les grévistes ont déjà obtenu un premier assouplissement de leurs rythmes, et la majoration à 50% de l'heure de nuit 21 h-22 h, qui leur avait été volée lors de la réorganisation. Ils restent mobilisés en attendant la décision du conseil de discipline concernant leur collègue.

La grève mérite tout le soutien des usagers, que la mairie cherche à opposer aux chauffeurs. Des conditions de travail dignes, des chauffeurs non stressés et des bus qui n'aient pas besoin de franchir le mur du son pour arriver à l'heure, c'est l'intérêt de tous.

Correspondant LO

RATP : une sanction scandaleuse

Il y a deux semaines, la RATP a ouvert une procédure disciplinaire contre un conducteur parce qu'il avait giflé un collégien qui, après avoir traversé brusquement devant son bus, venait de l'insulter. Le chauffeur vient d'être sanctionné d'un jour de mise à pied.

Que le conducteur soit parvenu à éviter l'accident et qu'il n'y ait eu aucun blessé, c'était le cadet des soucis de la direction de la RATP. Sa volonté affichée

de le sanctionner a choqué et une pétition de soutien au chauffeur, réclamant qu'aucune sanction ne soit prise, a recueilli près de 300 000 signatures dès les premiers jours. Ce mouvement de solidarité a compté dans la décision de ramener la sanction à un jour de mise à pied.

Ce type de situation et la réaction de la direction font écho à ce que de nombreux travailleurs vivent quotidiennement au travail : des conditions dangereuses,

aggravées par des cadences et par une pression qui augmentent, avec la sensation qu'il suffirait de peu de chose pour qu'un accident arrive. Face à cela, les travailleurs trouvent des patrons qui se lavent les mains des conséquences.

Cette fois-ci, la direction n'a pas pu faire ce qu'elle voulait. Mais un jour de mise à pied, ça reste un jour de trop.

Correspondant LO

Hôpital Cesame : une manifestation réussie

Vendredi 28 septembre, la direction de Cesame, l'hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes-sur-Loire, dans l'agglomération d'Angers, voulait inaugurer les locaux flambant neufs d'une nouvelle unité, l'UPR Maine. Elle y a finalement renoncé, prétextant des problèmes non résolus de sécurité.

La vraie raison du renoncement à l'inauguration est qu'à la suite d'une assemblée générale de 180 salariés, les organisations syndicales avaient appelé à un débrayage pour protester contre les restrictions de postes, le non-remplacement des absences et les coupes dans le budget. Celui-ci a rassemblé plus de 150 travailleurs, venus aussi bien des services techniques que des services administratifs et des unités de soins. Ils ont dénoncé l'insécurité dans laquelle ils travaillent. L'incendie déclaré dans un service cet été leur a fait toucher du doigt les dangers que le manque de personnel entraîne pour les patients et pour eux-mêmes.

Ils ont exprimé leur mécontentement face au discours que ressassent les responsables : « *Votre hôpital est surdoté* ». Ou encore : « *On*

a réparti les postes pris dans les services généraux pour aider les services de soins. » Comme dans les autres hôpitaux, la mode est au développement de l'ambulatory, avec des unités décentralisées en dehors de l'hôpital. Mais les effectifs de ces activités extra sont régulièrement rappelés vers l'intra, par manque de remplaçants des agents en arrêt maladie.

Cela devient intenable. Les travailleurs sont bien décidés à demander des comptes à la direction plutôt que d'y laisser leur santé. Et ils comptent se retrouver nombreux lors de la journée de grève nationale du mardi 9 octobre, car ce sera une bonne occasion de rejoindre tous ceux qui se battent pour des revendications similaires et contre le même gouvernement.

Correspondant LO



Manifestation à l'hôpital psychiatrique Cesame.

CHU de Nantes: le directeur interpellé

Vendredi 28 septembre, le personnel travaillant en psychiatrie a manifesté devant la direction du CHU de Nantes pour réclamer un plan d'urgence comportant des moyens en personnel soignant supplémentaire dans les unités de soin et les centres

médico-psychologiques. Il s'agit pour lui de pouvoir effectuer son travail dans des conditions correctes, tout en respectant les patients.

Depuis des années, les gouvernements successifs n'ont cessé de soumettre les établissements de santé à la diète budgétaire. En

obligeant les hôpitaux à s'endetter, ils les ont livrés aux banquiers, qui peuvent ainsi détourner à leur profit des sommes qui devraient être consacrées à soigner les patients. Le personnel a toutes les raisons de dénoncer ces choix.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org



Europe : unis pour empêcher les sauvetages de migrants

Les cinquante-huit migrants récemment recueillis par l'*Aquarius* ont pu finalement débarquer à Malte, le 30 septembre. Après négociations, dix-huit d'entre eux seront transférés en France, quinze en Espagne, quinze en Allemagne et dix au Portugal, sans d'ailleurs qu'on leur demande leur avis.

Ces migrants ont été bloqués une semaine à bord parce que le bateau ne pouvait pas accoster. En effet, des pays européens ont fait pression pour retirer le pavillon panaméen, sous lequel il naviguait. Les sauveteurs craignaient donc d'être bloqués au port, comme c'est le cas aujourd'hui pour trois bateaux de sauvetage, interdits de naviguer et contraints de rester à La Valette, la capitale de Malte.

Des dix bateaux de sauvetage qui patrouillaient en mer il y a encore quelques années, il n'en restait plus qu'un cet été. Tout est fait

maintenant pour empêcher ce dernier bateau, affrété par SOS-Méditerranée, de continuer à sauver des vies. D'ailleurs, la proportion de morts au cours des traversées est passée de un mort pour 42 départs en 2017 à un pour 18 entre juin et août 2018.

Les dirigeants européens prétendent que les autorités libyennes peuvent mener les opérations de sauvetage : outre que nombre de migrants fuient la Libye, où ils sont au pire réduits en esclavage et au mieux maltraités, les sauveteurs de l'*Aquarius* savent que les gardes-côtes libyens arrivent souvent

trop tard ou ne répondent pas aux appels. Ainsi les gouvernements européens savent très bien qu'ils condamnent à mort des dizaines de milliers de personnes qui ne peuvent plus vivre chez elles à cause de la guerre et de la misère. Elles n'ont pas d'autre perspective que de mourir sous les bombes, de faim ou de risquer leur vie en Méditerranée du fait de la politique ignoble des pays européens.

Il est inadmissible que les navires de sauvetage des ONG ne puissent naviguer en Méditerranée. Des manifestations sont prévues dans l'ensemble du pays le 6 octobre pour soutenir l'*Aquarius* et obliger les gouvernements européens à lui rendre la liberté de sauver les migrants. À Paris, le rassemblement est prévu place de la République à 14h30.

Aline Urbain

Climat : un nouveau rapport alarmant

Avant la COP 24, une conférence sur le climat qui se tiendra en Pologne en décembre prochain, des représentants de chaque État réunis en Corée du Sud depuis le 1er octobre étudient les conclusions alarmantes d'un rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Jusqu'à-là, les engagements, solennels et aussitôt bafoués, des grandes messes sur le climat visaient à limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100. Cet objectif semblait assez lointain pour ne pas trop engager les dirigeants au pouvoir.

Mais, au rythme actuel, une augmentation de 1,5°C sera atteinte en 2040. Comme le laissent entrevoir les événements climatiques

de ces dernières années, ce rapport, après tant d'autres, confirme que la planète sera confrontée à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones, à un surcroît de pluies ici, à la raréfaction de l'eau là, à une hausse du niveau des océans suite à la fonte de certains glaciers et à la dilatation des eaux, etc.

Si aucun dirigeant politique – à l'exception de ceux qui, comme Trump, font de l'outrance leur fonds de commerce – ne nie sérieusement la réalité du réchauffement climatique, aucun n'est en mesure de l'enrayer. Maîtriser consciemment les ressources énergétiques ou les émissions de gaz à effet de serre est impossible sans remettre en cause les fondements de l'organisation capitaliste de

l'économie, au fonctionnement anarchique et incontrôlable, régi par la seule loi du profit.

Xavier Lachau

Irak : femmes victimes de la montée de l'intégrisme

Tara Farès, une mannequin très populaire parmi la jeunesse en Irak, a été abattue le 27 septembre dernier au volant de sa voiture, en plein centre-ville de Bagdad.

« Celui qui trouve une excuse à ceux qui tuent une fille uniquement parce qu'elle a décidé de vivre comme la plupart des filles de la planète est complice de son meurtre », a écrit Ahmad al-Basheer, un satiriste exilé en Jordanie à qui son émission tournant en dérision la politique irakienne a valu des menaces de mort. Il répondait sans doute au tweet haineux d'un présentateur de la télévision nationale qui décrivait tout simplement Tara Farès comme « une pute qui méritait d'être tuée ».

Il s'agit de la quatrième femme assassinée cette année en Irak, après Rasah al-Hassan et Rafif Yasiri, deux propriétaires de salons de beauté de Bagdad tuées ces derniers mois. Le 25 septembre, c'était Saoud al-Ali, une militante des droits de l'homme de Bassora, active dans l'agitation qui secoue cette ville du sud irakien, qui était abattue par balle.

Les médias ont pointé du doigt le rôle des milices chiites. Le Premier ministre, Haïder al-Abadi, de son côté, a dit vouloir faire la lumière sur ces assassinats, accusant « des groupes désireux de perturber la sécurité au prétexte de combattre les manifestations de déviance... ». Il est peu probable qu'on découvre un jour les vrais commanditaires de ces crimes. En revanche, il est certain que, depuis les interventions successives des puissances impérialistes en Irak, des milices de toute obédience

se sont développées. Les milices chiites, celles du dirigeant intégriste Moqtada al-Sadr, comme celles financées par l'Iran et bien d'autres, se sont même renforcées dans la lutte contre celles de Daech. Et la présence de toutes ces bandes armées pèse sur la vie sociale et politique.

La population est confrontée à de graves difficultés matérielles telles que le manque d'eau et d'électricité, comme le montrent les récentes révoltes qui ont éclaté dans le sud de l'Irak. Le système de santé, pourtant l'un des plus développés du Moyen-Orient jusque dans les années 1970-1980, a connu une régression catastrophique. À cela s'ajoutent le fléau du chômage et l'envolée des prix des produits de première nécessité. C'est sur cette misère et le désespoir qu'elle engendre que prolifèrent les courants les plus réactionnaires. Les religieux n'ont cessé de gagner de l'influence, encadrant la vie quotidienne, tandis que les milices continuent à imposer leur loi.

Cette dégradation sociale, tant matérielle que morale, touche particulièrement les Irakiennes, qui, dans les années 1960, bénéficiaient pourtant d'un peu plus de libertés que dans d'autres pays du Moyen-Orient. La situation des femmes a ainsi été ramenée des décennies en arrière.

Aline Rétesse

Cercle Léon Trotsky

80 ans après la fondation
de la Quatrième Internationale

Le trotskysme, seul programme
pour l'émancipation des exploités

Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e - Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Ce Cercle Léon Trotsky sera diffusé en streaming
sur le site de Lutte ouvrière : www.lutte-ouvriere.org